

Informations importantes en vue de la rentrée scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,
Cher-s Parent-s,

L'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay Veyron-Venoge (ASICOVV) collabore avec l'établissement scolaire primaire éponyme pour préparer la rentrée scolaire. Nous vous remercions de lire attentivement les explications ci-dessous, importantes pour la rentrée de votre - vos enfant-s :



Accueil de midi - Ouverture des inscriptions à partir du lundi 27 juillet 2026

(Plus d'information sous : <https://asicovv.ch/parascolaire>)

L'accueil de midi **concerne les élèves de 7P et 8P, et provisoirement les élèves de 3P à 6P enclassés dans les pavillons de L'Isle**. L'inscription est obligatoire pour les repas et pour les pique-niques. Les élèves non-inscrits restent sous la responsabilité de leur-s parent-s ou de leur représentant légal.

- Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.
- Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

Accueil de midi au réfectoire de l'abri PC à L'Isle

**Elèves enclassés
au Château et aux pavillons à L'Isle**



MonPortail
ASICOVV - Association
Intercommunale de Cossonay
Veyron-Venoge

asicovv



IDENTIFIANT*

MOT DE PASSE*

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Créer mon accès

Vous devez utiliser le lien suivant pour vous rendre sur l'application MonPortail :
<https://asicovv.monportail.ch/Web/>

Accueil de midi au Pré aux Moines (PAM) à Cossonay

**Elèves de 7P et 8P enclassés
aux Chavannes 1 à Cossonay**



MonPortail
ASICoPe - Association Scolaire
Intercommunale
de Cossonay-Penthalaz

asicope



IDENTIFIANT*

MOT DE PASSE*

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Créer mon accès

Vous devez utiliser le lien suivant pour vous rendre sur l'application MonPortail :
<https://asicope.monportail.ch/Web/>

Attention, les repas chauds débutent la 2^{ème} semaine de la rentrée et se terminent l'avant dernière semaine des cours. La première et la dernière semaine, vous devez fournir, à vos frais, un pique-nique à votre – vos enfant-s, qui peut être consommé dans les lieux dédiés. Attention, la première et la dernière semaine, vous devez inscrire votre-vos enfant-s aux pique-niques.

En dérogation au règlement, vous pouvez inscrire votre enfant – vos enfant-s aux repas chauds **jusqu'au mercredi 19 août 2026 avant 08h00 pour un 1^{er} repas le lundi 24 août 2026**. Passé cette date, le délai de 8 jours s'appliquera conformément au règlement.





Devoirs surveillés - Ouverture des inscriptions à partir du lundi 27 juillet 2026

(Plus d'information sous : <https://asicovv.ch/parascolaire>)



MonPortail

ASICOVV - Association
Intercommunale de Cossonay
Veyron-Venoge

asicovv



IDENTIFIANT*

MOT DE PASSE*

Connexion

[Mot de passe oublié?](#)

Créer mon accès

Les devoirs surveillés (DS) s'adressent aux élèves de 3P à 8P.

Ils sont dispensés sur deux sites scolaires comme suit :

- à L'Isle (Le Château) dès 12h05 pour les 7P et 8P
- à Cossonay (collège des Chavannes 2) dès 15h25 pour les élèves de 3P à 8P.

Les séances débutent dès la 2^e semaine de la rentrée.

Le transport pour se rendre sur les lieux des DS n'est assuré que pour les élèves utilisant déjà les bus scolaires. Le retour à domicile est de la responsabilité des parents.

- Votre enfant n'est pas encore inscrit : vous pouvez procéder à son inscription par internet, en créant un accès dans l'application MonPortail.
- Votre enfant était déjà inscrit l'année dernière : vous devez créer un nouvel abonnement en utilisant l'identifiant et le mot de passe en votre possession.

lien vers l'application : <https://asicovv.monportail.ch/Web/>

Transports scolaires et publics



Les transports publics et scolaires sont assurés par l'entreprise MBC S.A.

Si un transport est nécessaire, vous recevrez, au plus tard une semaine avant la rentrée, un courrier de l'entreprise MICROGIS contenant :

- transport scolaire : la contremarque de transport scolaire, ainsi que l'horaire personnalisé de votre enfant.
- transport public : la procédure pour obtenir un abonnement « Mobilis » chargé sur une carte SwissPass. Si votre enfant-s possède déjà une carte SwissPass, l'abonnement est rechargé automatiquement.

Pour toutes questions relatives aux transports, merci de vous adresser directement à MICROGIS :

- courriel : transport@microgis.ch ;
- hotline : 021 552 03 18 (08h00-12h15).

Si vous ne pouvez pas utiliser l'application MonPortail, mais que vous désirez inscrire votre enfant-s à l'accueil de midi et/ou aux devoirs surveillés, vous pouvez contacter vous pouvez contacter **la bourse par mail dès lundi 27 juillet 2026**, à bourse@lisle.ch, et ensuite **dès le lundi 3 août 2026, le secrétariat** par téléphone au 021 863 13 55 ou par courriel à secretariat@asicovv.ch.

Tout en vous souhaitant de passer un bel été, nous vous présentons, Madame, Monsieur, Cher-s Parent-s, nos meilleures salutations.

Pour le Comité de Direction
Anne-Lise Rime **ASICOVV** Nadia Pisani Ben Nsir
Présidente **COMITÉ DE DIRECTION** Secrétaire
COSSONAY-VEYRON-VEYRON